



BAC+5
NIVEAU 7

MASTER

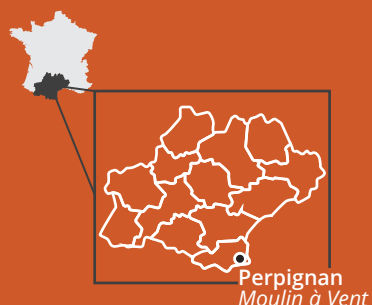
Histoire de l'Art

PARCOURS ARCHÉOLOGIE ET PRÉSERVATION DU PATRIMOINE MARITIME (APPM)

Formation accessible en :

- Formation initiale Formation en alternance Formation continue

LOCALISATION



RECRUTEMENT

NIVEAU

Etre titulaire d'un diplôme Bac + 3 ou tout diplôme jugé équivalent par la commission pédagogique.

Pour les étudiants étrangers non-francophones : niveau C1 (ou très bon B2).

Niveau de plongée souhaité en entrée de M1 : N2.

MODALITÉS D'ADMISSION

Master 1 : candidatures via l'application eCandidat : <https://candidatures.univ-perp.fr>

Master 2 : Candidatures sur dossier ; contacter le secrétariat pédagogique de la formation.

© photos : Guillem Castellvi-Aresmas, Cl. H. Colonna d'Istria-ARESMAR

OBJECTIFS

Le parcours « **Archéologie et préservation du patrimoine maritime** » concerne les étudiants de trois licences (Histoire ; Histoire de l'art ; archéologie), mais aussi les archéologues confirmés, français et étrangers, souhaitant se spécialiser dans ce domaine, avec une finalité d'insertion professionnelle au terme du master (stages), ou une poursuite en thèse.

Le cursus concerne les problématiques et techniques de l'archéologie maritime et la préservation et valorisation de ce patrimoine.

PRÉSENTATION DE LA FORMATION



Le parcours Archéologie et préservation du patrimoine maritime est l'un des trois parcours proposés dans le Master Histoire de l'Art. Des enseignements spécifiquement professionnalisants, des enseignements disciplinaires de formation à la recherche et à l'écriture scientifique (ateliers), et des enseignements fondamentaux sur l'archéologie maritime s'articulent dans une progression où la spécialisation s'affirme à chaque semestre. La première année est sanctionnée par un mémoire de recherche intermédiaire permettant de valider les compétences de l'écriture scientifique et de constituer son corpus de documents, mais aussi de suivre au moins un stage archéologique (subaquatique ou terrestre ; France ou partenariats à l'étranger) ; la deuxième année mène à la soutenance du master 2 Recherche.

Une large place est faite, dans ce parcours, aux intervenants professionnels.

Une formation spécifique à l'hyperbarie intégrée au master sera proposée aux étudiants (demande d'agrément en cours).

COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, le diplômé disposera des compétences suivantes :

- **Expression et communication** écrites et orales
- **Exploitation** de données archéologique à des fins d'analyse
- **Usages avancés et spécialisés** des outils numériques de l'archéologie
- **Pratique professionnelle** de l'archéologie maritime et subaquatique
- **Positionnement vis-à-vis du champ professionnel** de l'archéologie maritime (pratiques et préservation)
- **Insertion professionnelle** dans le domaine de l'archéologie maritime et de la préservation du patrimoine

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Programme complet
de la formation

Fiche RNCP
N°34833



ANNÉE 1	
SEMESTRE 1	SEMESTRE 2
Anglais	Stage de moulage archéologique
Atelier méthodologique	Conservation du patrimoine archéologique
Histoire de l'art et archéologie	Archéologie navale
Historiographie de la plongée archéologique	Législation archéologique
Commerces maritimes	Stage en Archéologie terrestre OU Récolte et traitement des données subaquatiques
Archéologie portuaire	Méthodes de datations
SIG - 1	Rédaction mémoire fin de master 1
Techniques photogrammétriques et 3D	

ANNÉE 2	
SEMESTRE 3	SEMESTRE 4
Gestion, dossiers AAP	Atelier méthodologique
Atelier méthodologique	Séminaire de recherche
Traitement et conservation archéologique (en laboratoire)	Rédaction et Soutenance du mémoire de master 2
SIG - 2	
Archéo-Informatique (IA)	

ORGANISATION DE LA FORMATION



Durée : 2 ans

Volume horaire : Environ 500h pour les deux ans (selon les options choisies)

Langue enseignée : Français

Volume des enseignements en langue étrangère : Anglais. Cours optionnels en anglais et espagnol

Stages, stages à l'étranger : Possible (Israël, Tunisie, Liban, Espagne...)

Nombre de crédits : 120 ects

ET APRÈS

Poursuite d'études : Doctorat en Archéologie

Insertion professionnelle :

- Agent des services de l'archéologie (ingénieur, conservateur, archéologue...)
- Agent à l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP)
- Assistant ingénieur, ingénieur d'études, en archéologie de terrain, en techniques archéométriques, en techniques de l'archéozoologie
- Agent des collectivités territoriales (chargé d'opérations, régisseur, assistant régisseur de collections archéologiques ...)
- Gestionnaire de dépôts et de collections archéologiques
- Régisseur d'expositions archéologiques
- Chargé de développement culturel

LES PLUS

- Stage d'archéologie subaquatique intégré à la formation.
- Conventions avec plusieurs universités étrangères : Institut supérieur des sciences humaines de Tunis (Tunisie); Institut national du Patrimoine (INP, Tunisie); Cheyk Anta Diop, Dakar (Sénégal); Institut d'Études Maritimes de Recanati (Haifa, Israël).
- Le parcours APPM prépare autant aux métiers de l'archéologie subaquatique qu'à ceux de sa valorisation muséographique.



INFOS PRATIQUES

CONTACT PÉDAGOGIQUE

Martin GALINIER
galinier@univ-perp.fr

CONTACTS ADMINISTRATIFS

Caroline BOUIC
Tél : +33 (0)4 68 66 17 77
caroline.bouic@univ-perp.fr

Marie-Line MONTREDON
Département Histoire de l'art et archéologie
Tél : +33 (0)4 68 66 22 70
marie-line.montredon@univ-perp.fr

CONTACT SERVICE DE FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE (SFCA)

sfc@univ-perp.fr



**Université de Perpignan
Via Domitia**

52 avenue Paul Alduy
66 860 Perpignan Cedex 9
33 (0)4 68 66 20 00

www.univ-perp.fr